

N° Immatriculation
A. GA-525-MG

Date de 1^{ère} immatriculation
B. 01/07/2021

D

D.1 GOUPIL
D.2 GWMNC5SWAP

D.2.1 N10GPLCT003F996

E. VRWGWZZZMOK00196

D.3 G4

F.1 2100

F.2 2100

F.3 3500

G 1076

G.1 1001

J N1

J.1 CTTE

J.2 BA

J.3 NON SPEC

K e9*K507/46*6438*07

P.1

P.2 10

P.3 EL

P.6 2

Q

S.1 2

S.2

U.1

U.2

V.7

V.9

X.1 VISITE AVANT LE 01/07/2025

Y.1 0

Y.2 0

Y.3 0

Y.4 11

Y.5 2.76

Y.6 13.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route



Zoheir BOUAOUICHE

H

I 01/07/2021

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

2M05265820769

Certificat d'immatriculation

GA-525-MG

01/07/2021

2021DD89015

VRWGWZZZMOK00196

GOUPIL



COUPON DÉTACHABLE

EL

CRFRAGA525MG0VRWGWZZZMOK0019612107017CTTE<<
NON<GOUPIL<<<<<<<<G4<<<<<<<<<<<<<2021DD8901502



Récépissé de déclaration d'achat

(Article R.322-4 du code de la route)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Système d'immatriculation des véhicules

Identité du professionnel acquéreur

Identité du vendeur

Informations concernant l'achat du véhicule

Numéro d'immatriculation : GA-525-MG
Numéro VIN : VRWGWMMZZM0K00196
Date et heure de l'achat : 29/08/2025 à 09h00

Déclaration effectuée le 22/09/2025 et enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 22/09/2025

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

Année 2021 Numéro de production 00548 CERTIFICAT DE CONFORMITE CE POUR VEHICULES COMPLETS RECEPTIONNES PAR TYPE EN PETITES SERIES

Le soussigné, Olivier Pelletier (Directeur Général),
certifie par la présente, que le véhicule :
0.1. Marque : GOUPIL
0.2. Type : GWM
0.2.1. Variante : NC5
0.2.2. Version : SWAP
0.2.3. Identifiant : G4
0.2.3.1. Identifiant de la famille d'interpolation : P-GW_PB9800_TAB-VRW-1
0.2.3.2. Identifiant de la famille ATCT :
0.2.3.3. Identifiant de la famille PEMS :
0.2.3.4. Identifiant de la famille de résistance à l'avancement sur route :
0.2.3.5. Identifiant de la famille de matrices de résistance à l'avancement sur route (le cas échéant) :
0.2.3.6. Identifiant de la famille de systèmes à régénération périodique :
0.2.3.7. Identifiant de la famille d'essais d'émissions par évaporation :
0.4. Catégorie de véhicule : N1
0.5. Raison sociale et adresse du constructeur : GOUPIL INDUSTRIE
Route de VILLENEUVE
47320 BOURRAN (France)

0.6. Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires : Collée sous le siège passager
Emplacement du numéro d'identification du véhicule : Dans le passage de roue avant droit
0.10 Numéro d'identification du véhicule : VRWGWZZZMOK00196
0.11 Date de construction du véhicule : 17/02/2021
est conforme à tous égards au type décrit dans la réception e9*KS07/46*6438*07
23/04/2021
et peut être immatriculé à titre permanent dans les Etats membres dans lesquels la conduite est à droite et qui utilisent les unités métriques/imperial pour l'indicateur de vitesse pour le compteur kilométrique

A Bourran, le jeudi 1er juillet 2021




GOUPIL
2465 Avenue de la Vallée du Lot
47200 BOURRAN France
Tél. 05 53 79 39 39 - Fax 05 53 79 30 40
E-mail : contact@goupil-av.com
SAS au capital de 4 000 000 € - Siret 421 204 041 00003
Code NAF 39.10Z - RCS Agen - 421 204 041
N° TVA Intracommunautaire : FR 22 421 204 041

Constitution générale du véhicule
1. Nombre d'essieux et de roues : 2/4
1.1. Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées : —
3. Essieu moteur (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu) : 1. arrière, sans non automatisé
Dimensions principales
3.1. Spécifier si le véhicule est :
4. Empattement : 2022 mm
4.1. Ecartement des essieux : 1-2 : — mm
5. Longueur : 3688 mm
6. Largeur : 1350 mm
7. Hauteur : 2193 mm
8. Avancée de la sellette d'attelage pour tracteur routier (maximum et minimum) : — mm
9. Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage : — mm
11. Longueur de la zone de chargement : 2170 mm
Masses
13. Masse en ordre de marche : 1076 kg
13.1. Répartition de cette masse entre les essieux : 1. 594 kg
2. 482 kg
13.2. Masse réelle du véhicule : 1285 kg
16. Masses maximales techniquement admissibles
16.1. Masse en charge maximale techniquement admissible :
16.2. Masse techniquement admissible sur chaque essieu : 1. 1100 kg
2. 1200 kg
16.4. Masse en charge maximale techniquement admissible de l'ensemble : 3500 kg
18. Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de : 1400 kg
18.1. Remorque à limon d'attelage : — kg
18.2. Semi-remorque : 1400 kg
18.3. Remorque à essieu central : 538 kg
18.4. Remorque non freinée : 100 kg
19. Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage : 100 kg

Propulsion
20. Constructeur du moteur : SCHABMULLER GMBH
21. Code du moteur inscrit sur le moteur : TSA200-120-250
22. Principe de fonctionnement : —
23. Mode unique électrique : oui
23.1. Classe de véhicule (électrique) hybride : —
24. Nombre et disposition des cylindres : —
25. Cylindrée du moteur : — cm³
26. Carburant : —
27.1. Puissance maximale : — kW
27.1. Puissance nette maximale : — kW (moteur à combustion interne)
27.3. Puissance maximale nette : 16,5 kW (moteur électrique)
27.4. Puissance maximale sur 30 minutes : 10 kW (moteur électrique)
28. Boîte de vitesses (type) : —
Vitesse maximale
29. Vitesse maximale : 45 km/h
Essieu et suspension
30. Voie des essieux : 1. 1045 mm
2. 1045 mm

35. Combinaison roues/pneumatiques/classe d'efficacité énergétique des coefficients de résistance au roulement (CRR) :
Pneumatiques : 155R13 91N CLC / 155R13 90Q CLC / 155R13 90Q 3PMSE CLE
155R13 91N CLC / 155R13 90Q CLC / 155R13 90Q 3PMSE CLE
Janie : 4J x 13H2 ET 10
Catégorie de pneumatique utilisé pour la détermination des émissions de CO₂ : 155R13 90Q 3PMSE CL E
Freinage
36. Connexions pour le freinage de la remorque : —
37. Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque : — bar
38. Code de la carrosserie : BA07
40. Couleur du véhicule : Blanc
41. Nombre et configuration des portes : 2, à l'avant
42. Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : 2
Dispositif d'attelage
44. Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant : E9-55R-01.6129
45.1. Valeurs caractéristiques : D : 8,24 kN / V : / S : 100 kg / U : —
Performances environnementales
46. Niveau sonore : — Ir/min-1
47. Niveau des émissions d'échappement : 63,7 dB (A) AX
47.1. Paramètres pour les essais d'émissions de Vind
47.1.1 Masse d'essai : 1451 kg
47.1.2 Surface frontale : 2,9606 m²
47.1.2.1. Surface frontale prévue pour l'entrée d'air de la calandre (le cas échéant) (en cm²) : —
47.1.3. Coefficients de résistance à l'avancement sur route : 203,1792 N
47.1.3.1. 1 : 0 N/(km/h)
47.1.3.2. 2 : 0,054393 N/(km/h)²
47.2. Cycle de conduite :
47.2.1. Classe de cycle de conduite : 3b
47.2.2. Facteur de réajustement de la vitesse (fdsc) : Oui
48. Émissions de gaz d'échappement :
Numéro du règlement de base et du dernier règlement modificateur applicable : 715/2007 2018/1832AX
1.1. Procédure d'essai : Type I ou ESC
CO : — HC : — NOx : — HC + NOx : — Particules : —
Opacité de la fumée (ELR) : —
1.2. Procédure d'essai : Type I
CO : — HCT : — HCNM : — NOx : — HCT + NOx : — NH3 : —
Particules (masse) : — Particules (nombre) : —
2.1. Procédure d'essai : ETC (le cas échéant)
CO : — NOx : — HCNM : — HCT : — CH4 : — Particules : —
2.2. Procédure d'essai : WHTC (EURO VI)
CO : — NOx : — HCNM : — HCT : — CH4 : — NH3 : —
Particules (masse) : — Particules (nombre) : —
48.1. Valeur corrigée du coefficient d'absorption des fumées : —
48.2. Valeurs RDE maximales déclarées (le cas échéant) : — (m-1)
Parcours RDE total : NOx : ... Particules (nombre) : ...
Partie urbaine du parcours RDE : NOx : ... Particules (nombre) : ...
49. Émissions de CO₂/consommation de carburant / consommation d'énergie électrique(m) : —

1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs
Émissions de CO₂ : — g/km
Conditions urbaines : — l/100 km

Conditions extra-urbaines : — l/100 km
Conditions mixtes : — g/km
Pondéré, conditions mixtes : — g/km
2. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur
Consommation d'énergie électrique [pondérée, conditions mixtes] : — Wh/km
Autonomie en mode électrique : — km
3. Véhicule équipé d'éco-innovation(s) :
3.1. Code général de la ou des éco-innovations : —
3.2. Émissions de CO₂ épargnées totales grâce aux éco-innovations : —
4. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs, selon le règlement (UE) 2017/1151
Valeurs WLTP Émissions de CO₂ : — g/km
Phase basse : — g/km
Phase moyenne : — g/km
Phase haute : — g/km
Phase extra-haute : — g/km
Combinées : — g/km
Pondérées, combinées : — g/km
5. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur, selon le règlement (UE) 2017/1151 (le cas échéant)
5.1. Véhicules électriques purs
Consommation d'énergie électrique : 171 Wh/km
Autonomie en mode électrique : 73 km
Autonomie en mode électrique en ville : 48 km
5.2. Véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur
Consommation d'énergie électrique (ECAC weighted) : — Wh/km
Autonomie en mode électrique (EAER) : — km
Autonomie en mode électrique en ville (EAER city) : — km

Divers
50. Réceptionné par type selon les prescriptions en matière de conception applicables pour le transport de marchandises dangereuses du règlement ONU no 105 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies : non
51. Véhicules à usage spécial : désignation conformément à l'annexe I, partie A, point 5, du règlement (UE) 2018/858 du Parlement européen et du Conseil : —
52. Remarques : 44 : E2 55R-0112263 - E2 55R-0112264
Liste de pneumatiques : paramètres techniques (sans référence à RR)

Spécifications régionales :
France

N10GPLCT003F996

GOUPIL G4

Version M - homologation N1 KS



07/2021



10529



GA-525-MG



VRWGWMZZZM0K00196



Electric



2 places



Plomb PBSO4 11,5kW
(dernier remplacement: nc)



SOH 70%



Blanc RAL 9003

Description

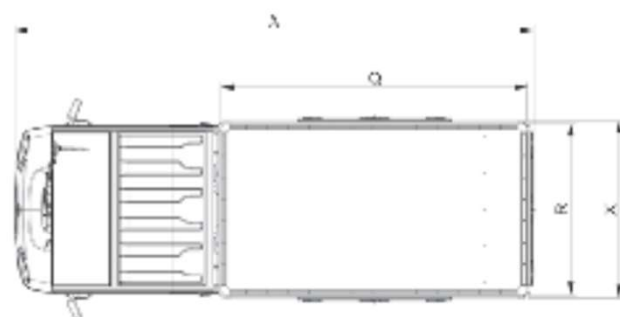
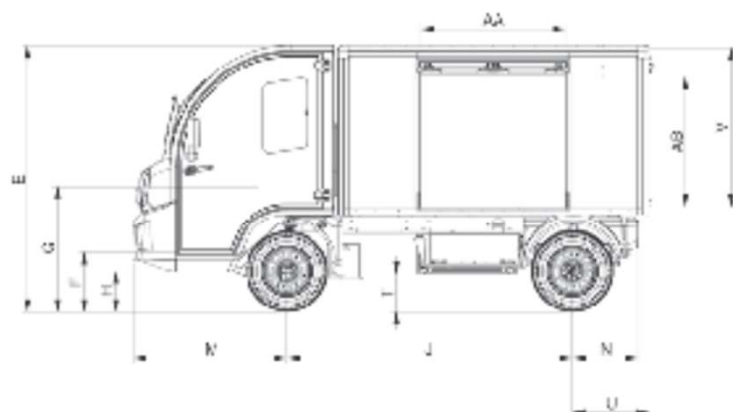
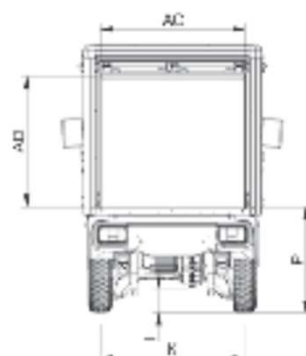
Équipement Swapp Body I Fourgon 2 rideaux gauche et arrière

Cabine couleur blanc RAL 9003 conduite à gauche, avec pare-brise chauffant · Désembueur électrique I 1200 W · Buzzer de marche avant / arrière, feu à éclats, portes verre avec fermeture centralisée, protections de portes

Prise de charge ext. avec rallonge électrique 5 m, coffre de rangement latéral gauche



BOX VAN



DIMENSIONS (mm)

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	AA	AB	AC	AD
3686	1574	1305	1197	1893	423	897	288	175	2022	1021	1021	1089	468	750	2170	1218	2,6	270	542	1125	197,5	1280	1025	925	1025	925

PERFORMANCE	Seats		2
	Type of certification		N1
	Engine		AC Induction / Asynchronous
	Maximum torque	Nm	57
	Nominal power	kW	10
	Controller		Curtis

BATTERY	Technology		Lead acid, element of 2V			Lithium LiFePO4	
	Capacity	kWh	8,6	11,5	15,4	7,2	12
	Autonomy (R101 cycle)	Km	61	73	91	85	135
	Battery weight	Kg	325	419	493	92	132
	Charging time		8h30	7h45	9h15	5h30	5h30
	On board High frequency battery charger	A	30		50	50	
	Power supply		230V, 16A				
	Auxiliary battery 12 v		Yes				

DIMENSIONS & CAPACITIES	Technically permissible maximum laden mass	Kg	2100				
	Mass in running order	Kg	1181	1274	1348	945	987
	Load capacity (driver included 75Kg)	Kg	919	826	752	1155	1113
	Towing capacity (unbraked trailer)	Kg	591	637	674	473	404
	Towing capacity (braked trailer)	Kg	1400				
	Weight of equipment	Kg	108				
	Useful capacity	m3	3				
	Side opening length (curtains / sliding door)	mm	1025 / 900				
	Side opening height (curtains / sliding door)	mm	925 / 925				

EQUIPMENT

- Option: Side doors
- Option: Side / rear shutter
- Option: Roof rack
- Option: Working light
- Option: Interior box van light
- Option: Shelves



Changes may occur in the product since the closure of the material edition. Visuals may show equipment or accessories available as standard or optional depending of each country. Technical specifications belong to standard versions, which may vary from country to country. All the characteristics of this document are indicative data. Goupil Industrie reserves the right to modify without notice. Please contact your distributor for the latest news.

